

Quelques chiffres et cas concrets

Entre 2014 et 2020 c'est :

- 249 532 heures réalisées
- 140 Equivalent Temps Plein
- Plus de 100 chantiers
- Plus de 350 personnes employées
- 600 contrats
- 213 entreprises partenaires



Palais de justice
à Vesoul



Dévation de
Port-sur-Saône



Hôpital de
Trévenans

Chantiers
SNCF



Organisation

**Anne-Lise BARBAT -
Facilitatrice clause insertion**

4 Faubourg de Montbéliard
70 400 HERICOURT
Téléphone : 03 84 46 89 90
Portable : 06 07 83 10 35
Courrier : albarbat.adch@orange.fr



LES CLAUSES INSERTION SUR LE TERRITOIRE DE LA HAUTE-SAONE

C'est 100% gagnant



Un dispositif au bénéfice des acteurs du territoire



Insérer les clauses dans les marchés publics :

Pourquoi et comment ?

Une politique d'achat responsable pour une insertion durable

Les entités publiques doivent, en application de la loi, s'interroger sur la pertinence des clauses sociales, lorsqu'elle élaborent leur besoin en matière d'achat public.

Les clauses sociales sont des outils juridiques, prévus dans le code des marchés publics, utilisés par le maître d'ouvrage pour répondre aux exigences du volet social du développement durable permettant ainsi de lutter contre le chômage.

Les acheteurs publics et les entreprises ont les clés pour favoriser le retour à l'emploi.

Un interlocuteur unique et de proximité à votre disposition

Contribuant au développement des clauses sociales dans les marchés publics sur son territoire, le facilitateur fournit un appui technique et opérationnel à tout Maître d'Ouvrage souhaitant initier une démarche de clause sociale.

Ses missions :

- Informé et sensibiliser les donneurs d'ordre à la clause sociale
- Conseiller et assister le Maître d'Ouvrage
- Informé et accompagner les entreprises
- Suivre, contrôler la réalisation effective de cette condition d'exécution du marché



CE N'EST PAS :

- « Trop compliqué ? (pas le temps, ni les moyens) »
- « Fragilisant ? (risque juridique, consultation infructueuse) »
- « Difficile à mettre en œuvre ? (il n'y a pas le public, ni les structures qui correspondent à mes besoins....le maître d'œuvre ne le propose pas, ni l'AMO ...) »
- « Inadapté ? (nos marchés de construction sont trop modestes) »
- « Pénalisant pour les entreprises de mon territoire ? »
- « Inutile ? (est-ce que cela permet vraiment de retrouver un emploi) »



C'EST :

- « L'expression d'une volonté politique : permettre l'emploi de personnes qui en sont éloignées. »
- « Facile : le maître d'ouvrage est accompagné par le facilitateur, qui lui garanti la bonne réalisation des objectifs ! »
- « Malln : le facilitateur est là à toutes les étapes du marché »
- « Zéro inquiétude sur l'aspect juridique : le facilitateur conseille dans la rédaction des clauses »
- « Zéro prise de risque pour l'acheteur et les entreprises : le marché ne sera pas clausé si les conditions ne sont pas réunies ! »
- « Un tremplin vers l'emploi durable ! »